



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

R
M

14156976

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de LIÈGE, division DINANT

le **-7 AOUT 2014**

Greffe

Le greffier

V. FOURNAUX
Greffier

N° d'entreprise : 0431.798.567

Dénomination

(en entier) : **ASBL CHARLEMAGNE EFT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Asbl

Siège : Rue du Carmel 8A 5680 MATAGNE-LA-PETITE

Objet de l'acte : **Admission et démission des membres, Assemblée Générale du 12 juin 2013**

En date du 26/06/2014, nous avons reçu un courrier de M. Maurice Jennequin. Il souhaite démissionner de son poste d'Administrateur au sein de notre Asbl. Il souhaite rester comme Membre de notre AG.

Ce 27/06/2014, Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale la candidature de Ann Paquet pour être administratrice au Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée Générale acceptant la proposition, Ann Paquet est donc à ce jour Administratrice au sein de l'Eft Charlemagne

Membres de notre Conseil d'Administration à la date du 27 juin 2014

- DELVEAUX Michel rue du Château 30, 6032 Charleroi
- RENARD Françoise : rue de la Bruskaïe 88 , 5620 Rosée
- DEMONTE Tony : rue Henry Rohan Chabot, 97, 5620 Florennes
- MASSART Jean-Michel : grand Rue 38, 5651 Somzée
- NICOLAS Yvan : rue Philippe Buchez 12, 5680 Matagne-La-Petite
- PAQUET Ann : rue des Meuniers 23, 5620 Morville

Membres de notre Assemblée Générale à la date du 27 juin 2014

- DELVEAUX Michel rue du Château 30, 6032 Charleroi
- RENARD Françoise : rue de la Bruskaïe 88 , 5620 Rosée
- DEMONTE Tony : rue Henry Rohan Chabot, 97, 5620 Florennes
- MASSART Jean-Michel : grand Rue 38, 5651 Somzée
- NICOLAS Yvan : rue Philippe Buchez 12, 5680 Matagne-La-Petite
- PAQUET Ann : rue des Meuniers 23, 5620 Morville
- JENNEQUIN Maurice : rue en Haut 44, 5660 Gonrioux
- GOBLET Catherine, rue Capitaine Aviateur Henri Goblet 42, 5650 Pry
- FASSIAUX Françoise , rue Dony 2, 6464 Bourlers

Michel Delveaux
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/08/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature